



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet de nouveau Parlement est à l'enquête publique

Le Département des infrastructures met à l'enquête publique le projet de construction du nouveau Parlement sur le site de Perregaux, à la Cité à Lausanne et la transformation du bâtiment de la place du Château 6 abritant le Secrétariat général du Grand Conseil. L'enquête est ouverte auprès de la Ville de Lausanne dès le 30 septembre pour une durée de 30 jours.

En juin 2009, le jury du concours d'architecture pour la construction du Parlement sur le site de Perregaux à la Cité, à Lausanne, désignait comme lauréats l'Atelier Cube (Lausanne) et les architectes catalans Bonell & Gil pour leur projet "Rosebud". Depuis lors le projet s'est développé et a été affiné pour répondre aux objectifs financiers, veiller au respect de la substance historique du site et améliorer les aspects fonctionnels.

Les principales modifications du projet "Rosebud" concernent les salles de commissions parlementaires, qui ont été déplacées dans la "Maison des Charbonnens", située dans le périmètre du projet, rue Cité-Devant 11, et le restaurant, remplacé par une buvette. Ces deux modifications ont permis la sauvegarde et une meilleure lisibilité des murs existants du bâtiment Perregaux. Par ailleurs, la proximité entre le Secrétariat général du Grand Conseil et les salles de commissions favorise les synergies et leurs fonctionnements.

Le développement de cette future réalisation est régulièrement présenté à la commission de modernisation du Parlement (COMOPAR) qui a apprécié et adhéré à ces modifications.

Le bâtiment de la place du Château 6, occupé dans sa totalité par le Secrétariat général du Grand Conseil, doit être transformé: des adaptations techniques (ECA, électricité, sanitaires, etc.) doivent être entreprises et les bureaux réorganisés, afin de répondre au mieux aux nouvelles conditions de travail générées par l'édification de la salle voisine du Grand Conseil.

Le projet se poursuit avec l'enquête publique ouverte dès le 30 septembre et l'établissement du devis général des travaux, sur la base de soumissions rentrées. La

demande de crédit d'ouvrage sera présentée au Grand Conseil au printemps 2012. Les travaux pourraient commencer en été 2012, sous réserve du résultat de l'enquête et de l'obtention du crédit d'ouvrage, et se terminer en hiver 2014.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 septembre 2011

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01 - Philippe Pont, chef du Service
immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 74 60 www.parlement-vd.ch

Légende image et remarque importante

Nouveau parlement Illustration